ACADÉMIE DE RENNES Liberté Égalité	Direction des services départementaux de l'éducation nationale d'Ille-et-Vilaine	MOUVEMENT DÉPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE	Fiche postes à entretien - N° 4 FICHE DE POSTE SPÉCIFIQUE ASH
Fraternité		ENSEIGNANTS 1ER DEGRÉ PUBLIC 2021	Poste Enseignant référent CDOEA
Division du 1 ^{er} degré - DIV1C			Renseignements:
Mail: ce.35div1aff@ac-rennes.fr			Tél. 02.99.25.11.06 Mail : ce.ien35.ashdep2d@ac-rennes.fr

Poste: Enseignant référent Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés

Modalités de candidatures et entretien

- Lettres de motivation et CV pour le au service DIV1C, par mail sur l'adresse : ce.35div1aff@ac-rennes.fr
- Saisie des vœux dans SIAM 1er degré
- Envoi de la présente fiche signée à la circonscription ASH 1er degré pour le 21 avril 2021 (ce.ien35.ashdep1d@acrennes.fr) Voir fin de la présente fiche
- Commissions d'entretiens en en présentiel ou en distanciel courant avril Convocation adressée sur l'adresse mail académique

Textes de références :

- Loi n°2005-102 du 11.02.2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.
- Bulletin officiel n° 7du 16-02-2017 Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Annexe I Référentiel des compétences caractéristiques d'un enseignant spécialisé
- Circulaire N°2006-139 du 29-8-2006 cf. B.O n°32 le 07/09/2006

Cadre général :

Le référent de CDOEA est chargé, pour un secteur géographique déterminé, de préparer l'orientation vers les enseignements adaptés, pour des élèves issus du 1er degré ou du 2nd degré dans le cadre de leur parcours scolaire. Pour ce faire, sous l'autorité de l'Inspecteur ASH 2nd degré, il collabore avec les établissements, à la constitution des dossiers d'orientation, prépare et participe à la tenue des commissions et réalise avec les familles et les services de la Direction des Services Départementaux de l'Education nationale, le suivi de leur affectation.

Description de la mission :

Les enseignants référents CDOEA sont amenés, en lien avec l'I.E.N. de RENNES ASH 2nd degré, à :

- Aider les établissements scolaires à constituer les dossiers de saisine
- Compléter si besoin est l'information donnée par les écoles aux familles
- Participer à certaines équipes éducatives
- Instruire les dossiers et les présenter en commission
- Gérer les dossiers et assurer le suivi des élèves
- Organiser les réunions de la commission
- Assurer le suivi des effectifs dans les établissements en liaison avec le service de l'Inspection académique
- Préparer les comptes rendus et les bilans d'activités
- Tenir un secrétariat administratif
- Tenir à jour et utiliser une base de données.
- Participer aux actions d'information à destination des enseignants et des familles sur leur territoire et en lien avec les professionnels de proximité

Compétences et connaissances mobilisables :

- Avoir une bonne connaissance des parcours scolaires, du public EGPA, du collège en général
- Capacité à développer des informations et des ressources vers des familles et des partenaires
- Capacité à présenter des informations au sein d'un groupe de travail
- Capacité à développer un travail collaboratif.
- Capacité à représenter l'institution en situation de réunion.
- Capacité à planifier son action, à manifester rigueur et organisation dans les actes administratifs
- Capacité à utiliser des outils informatiques

Spécificités:

	RD > secteur géographique couvert : nord du département eau : DSDEN 1 quai Dujardin, Rennes
Supérieur hiérarc	hique direct : Inspecteur ASH 2nd degré
Titres requis et m	odalités de nomination : Priorité aux titulaires du CAPASH et CAPPEI
→ Fiche à transmettre a ce.ien35.ashdep1d@ac-	après signature à la circonscription ASH 1er degré <u>pour le 21/04/2021</u> – adresse courriel : <u>rennes.fr</u>
Poste Enseignant référe	ent Commission Départementale d'Orientation vers les Enseignements Adaptés
Nom	
Prénom	
Adresse académique	
Vu et pris connaissance	e le
Signature	